

CROATIE

Violations des droits de l'homme dans la Krajina

Index AI : EUR 64/08/95

Harcèlement, attaques et homicides, perpétrés aussi bien par des soldats que par les forces armées, font vivre les habitants de la région croate de la Krajina dans un climat de peur constante. Depuis l'offensive militaire de l'armée croate, qui a eu lieu le 4 août, le maintien de l'ordre dans cette région n'est en effet plus du tout assuré.

Dans une lettre envoyée au gouvernement croate, Amnesty International a indiqué que des membres des forces armées croates ou des forces de sécurité intérieures se sont rendus coupables d'exécutions extrajudiciaires, "disparitions", mauvais traitements, harcèlement et destruction systématique de maisons dans la Krajina, à l'encontre de la population civile, et en particulier des personnes âgées.

Au vu des résultats de la mission d'enquête envoyée dans la Krajina la semaine dernière, l'organisation internationale de défense des droits de l'homme est préoccupée par le fait que, si un grand nombre des exactions commises l'ont été dans les premiers temps de l'offensive militaire du 4 août au cours de laquelle les forces croates ont repris possession des territoires qui étaient sous contrôle serbe (précédemment les zones protégées par les Nations unies Nord et Sud), tous ces types de violations, notamment la destruction systématique des maisons, ont continué d'avoir lieu depuis lors.

Le 18 septembre, dans la région de Mokro Polje, quatre hommes portant des uniformes militaires de couleur verte ont pénétré au domicile d'une femme serbe âgée de 82 ans. L'un des soldats a plaqué le canon de son arme contre les lèvres de la femme et a hurlé qu'elle devait ouvrir la bouche. Après qu'elle eût repoussé le canon, un autre soldat lui a mis un couteau sous la gorge et a réclamé de l'argent. Une autre femme, du même âge, a déclaré qu'un soldat seul, en tenue de camouflage, était entré chez elle et l'avait obligée à se déshabiller entièrement, la menaçant d'un couteau et exigeant de l'argent. Ces deux femmes n'osent plus rester seules chez elles et se sont réfugiées chez des voisins.

« Nos craintes pour la santé et la sécurité de ces gens proviennent de l'absence manifeste de tout maintien de l'ordre sur ces territoires, en conséquence de quoi la population serbe restante ne dispose que d'une protection restreinte face aux agressions ou au harcèlement auxquels se livrent soldats ou civils » ont déclaré les délégués d'Amnesty International.

Le 12 septembre, deux soldats croates armés ont pénétré chez un homme de 84 ans, partiellement sourd et aveugle, et lui ont demandé s'il possédait des armes. En partant, ils ont lancé des grenades dans la maison alors qu'il était à l'intérieur. Le vieil homme a été légèrement blessé par les éclats des grenades, et toutes les fenêtres de la maison ont été détruites.

« Nous craignons que ce type d'événement ne soit pas isolé, et que nombre de personnes aient été tuées ou blessées parce que cette technique de destruction des maisons a été appliquée de manière systématique » a déclaré Amnesty International. « Le fait d'incendier les maisons permet également de se débarrasser des preuves d'autres types de violations, ou de les effacer, de façon particulièrement efficace. »

Amnesty International pense que la destruction des maisons est le fait de soldats ou a reçu l'accord des autorités, qu'elle constitue une forme de sanction collective à l'encontre des Serbes de la région et un facteur important pour décourager leur retour.

Amnesty International a reçu des informations faisant état d'exécutions probablement extrajudiciaires d'un grand nombre de civils. Dans un village, les représentants de l'Organisation ont découvert deux corps en état de décomposition, certains éléments indiquant qu'ils avaient été tués illégalement. Dans d'autres, on leur a fait part d'exécutions extrajudiciaires perpétrées par des soldats, après lesquelles les populations locales ont elles-mêmes enterré les corps.

Des membres du personnel des Nations unies, ainsi que des journalistes, indiquent que dans le village de Grubori, où la présence de la Police spéciale croate est maintenant confirmée, cinq personnes au moins ont été tuées. Le corps d'un homme de 80 ans a été découvert sur son lit, nageant dans une mare de sang. Certains signes indiquaient clairement qu'on l'avait tué à bout portant, d'une balle entrée derrière l'oreille et ressortie au niveau de la gorge. Un autre homme a été trouvé mort dans un champ, deux autres encore avec des blessures de balle dans le crâne, et les restes partiellement calcinés d'une femme de 90 ans ont été retrouvés dans les vestiges de sa maison.

« La précarité des conditions de sécurité dans lesquelles vivent la plupart des Serbes restants a eu pour conséquence un certain nombre d'homicides illégaux ou d'exécutions extrajudiciaires, que les populations locales n'ont pas osé signaler aux autorités ou aux représentants d'autres organisations qui se trouvent dans la région » a déclaré Amnesty International.

L'Organisation a constaté que les Serbes demeurant encore dans la région de Knin avaient très peur pour leur sécurité. Ils se sont plaints de ce que la police civile croate ne venait que très rarement dans leurs villages, alors que des soldats en uniforme ou en civil patrouillent régulièrement la région. La police civile est régulièrement vue sur les routes principales et dans les villes importantes, mais seuls des escadrons de la police spéciale viennent dans les villages, ce qui ne contribue pas à rassurer la population serbe restante, car il s'agit effectivement de soldats entraînés en vue d'opérations spéciales.

« Parmi les nombreuses personnes dont on ignore toujours le sort plus de sept semaines après la prise de contrôle par les forces croates, certaines ont peut-être effectivement "disparu". Plus de 120 des 200 tombes récemment creusées dans le cimetière de Knin ne portent pas de nom, ce qui accroît la difficulté à résoudre les cas de personnes "disparues" ou portées manquantes », a déclaré l'organisation de défense des droits de l'homme.

Amnesty International a demandé au gouvernement croate de : donner l'ordre aux soldats et aux policiers de s'abstenir de tout acte de violence ou d'intimidation à l'encontre de civils ; protéger toute personne de manière efficace et manifeste ; ordonner l'ouverture d'enquêtes approfondies, impartiales et indépendantes sur toutes les allégations d'exécutions extrajudiciaires, de "disparitions", de mauvais traitements, de destruction de maisons ou de toute autre violation des droits de l'homme ; enfin, traduire en justice toutes les personnes soupçonnées responsables de violations des droits de l'homme. I